

# La gazette Vulainoise



## LE MOT DU MAIRE

En premier lieu, le Conseil Municipal se joint à moi pour rendre hommage à nos doyens Madame Berthe ETCHETO et Monsieur Jacky MENNERET qui nous ont quitté au mois de mai 2021.. Berthe était une femme très dévouée, Jacky était passionné de chasse, de pêche et de parties de cartes. Tout deux étaient âgés de 90 ans, et nous ont quitté à une journée d'intervalle.

Les habitants en garderont le souvenir avec cette photo du repas des aînés de 2019.



A notre grand regret, depuis le début de l'année, aucune manifestation n'a été organisée sur la commune à cause des contraintes sanitaires liées au covid 19. Cela donnait l'occasion à nos administrés de se retrouver autour d'un repas (fêtes des voisins, 14 juillet, repas des aînés...). Nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de nous rattraper très prochainement.

Je remercie les Conseillers Municipaux et les administrés qui participent bénévolement à l'entretien de la commune et particulièrement du cimetière, renforçant ainsi le travail (à temps partiel) de l'agent technique, ce travail d'équipe nous permet d'entretenir au mieux la commune.

La municipalité remercie les habitants qui entretiennent le pas de leur porte, nous en profitons pour rappeler que cet entretien incombe aux riverains.

les travaux de la salle des fêtes vont pouvoir débuter en septembre puisque les subventions sont validées.

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022 tous les enfants sont réunis au groupe scolaire situé à Saint Benoît sur Vanne.

Je vous rappelle que les dépôts sauvages sont interdits sur l'ensemble de la commune. De nombreuses incivilités sont encore constatées.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune. Merci à eux de se présenter au secrétariat de la Mairie.

Philippe ETCHETO  
Maire

## Dans ce numéro

Que s'est-il passé durant le 1er semestre .....	2
La mairie vous informe .....	4
La faune observée dans notre commune .....	5
Un peu d'histoire .....	6
Trucs, astuces, remèdes .....	7
Un peu de détente .....	8

## Informations pratiques

### Ouverture au public du secrétariat de Mairie

Lundi de 15 h 00 à 17 h 30  
Mercredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de  
14 h 00 à 17 h 30  
Samedi sur rendez-vous

### Site Internet de la mairie

<https://vulaines.jimdofree.com/>

### Communauté du Pays d'Othe

27 avenue Tricoche Maillard  
10160 Aix en Othe  
03 25 46 70 63

### Ouverture de la déchèterie

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
8 h 30 à 12 h 00  
13 h 30 à 17 h 30  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars  
8 h 30 à 12 h 00  
13 h 30 à 17 h 00  
(du mardi au samedi)



## « Que s'est il passé dans notre commune durant le 1er semestre ? »



L'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 a été célébré en comité restreint cette année.

Les dimanches 20 et 27 juin, étaient installés dans la salle de réunion du Conseil Municipal les bureaux de vote pour les élections des Conseillers Départementaux et Régionaux.

Notre commune compte aujourd'hui 182 électeurs.

Le premier tour a comptabilisé 91 votants soit un taux d'abstention de 50 %.

Au second tour 86 personnes se sont présentées au bureau de vote soit un taux d'abstention de 52,75 %.



Suite à ces élections, Monsieur Didier Leprince et Madame Nelly Deleigne ont été élus pour représenter le Canton d'Aix-Villemaur-Palis auprès du département.

Monsieur Jean Rottner, du département du Haut Rhin a été réélu Président du Conseil Régional Grand Est, Monsieur Marc Sebeyran de notre département est Vice Président Délégation à la thématique Finances, Contrôle de gestion et Commande Publique, Madame Duchêne Annie est réélue Conseillère Régionale.



Les sapins malades et dangereux situés en bordure de la route Départementale 660, ont été coupés par l'entreprise ARBOR Environnement située à Vulaines.

Afin d'atténuer le bruit de la circulation, un projet de mise en place d'une haie est à l'étude.



## Retour aux sources !

Laurence Labeye, qui a vécu à Vulaines pendant son enfance, a décidé de venir rendre visite à sa sœur Marie-Edith à vélo depuis la Belgique.

Leurs parents étaient agriculteurs, ils élevaient des cochons sur les hauteurs de la commune. Ils habitaient route départementale 660.

Partie de Rendeux (Ardennes belge), mardi 29 juin 2021 elle a successivement fait étape à Paliseul en Belgique, Dun-sur-Meuse dans la Meuse, Revigny-sur-Ornain également dans la Meuse et Dienville avant d'arriver samedi 3 juillet 2021 à Vulaines.

Elle a été accueillie par sa soeur, les voisins, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les sapeurs Pompiers de la Commune.

Cette gazette est aussi votre journal.

Vous souhaitez publier une photo ou un article n'hésitez pas à le communiquer au secrétariat de la Mairie.

Votre publication sera proposée au comité de rédaction.



Le corps communal de Sapeurs Pompiers de Vulaines a vu son effectif s'agrandir, avec l'arrivée de REGNIER Hervé en début d'année.

Nous accueillons également, BROSSARD Sébastien, WOERTH William, DIMANCHE Arnaud, PINON Ludovic et ROSSELLE Philippe Sapeurs Pompiers volontaires dans la commune de Rigny le Ferron.

Une convention entre les deux communes a été signée par Mme Jannick DERA EVE, Maire de Rigny le Ferron et M. Philippe ETCHE TO , Maire de Vulaines. Cette convention, permet aux personnels volontaires d'intervenir sur les deux territoires communaux.



## « La Mairie vous informe »



### **Réveillez le jardinier qui est en vous !**

La commune met à votre disposition sur inscription au secrétariat, rue de l'ancienne Gare une parcelle de terre à cultiver et cela dans la bienveillance et le respect de l'autre.

### **Collecte des déchets verts Réservée aux administrés**

Le dépôt de déchets verts pourra s'effectuer le samedi matin entre 11 et 12 h 00 sur inscription au secrétariat. Le Maire ou les Adjointes vous accueilleront à l'ancienne décharge.

Aucun dépôt ne sera accepté sans inscription préalable.



### **Un projet à réaliser avec des pavés ?**

Présentez le à la Mairie, le Conseil Municipal l'étudiera et pourra mettre à votre disposition des pavés pour sa réalisation.

### **Envie d'évasion durant quelques heures ?**

La municipalité, en collaboration avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes du Pays d'Othe Aixoise, actualise la cartographie des sentiers de randonnée situés sur le domaine communal. Dès cette mise à jour effectuée nous vous communiquerons les différents parcours.



## « La faune observée dans notre commune »



### Bruits de voisinage

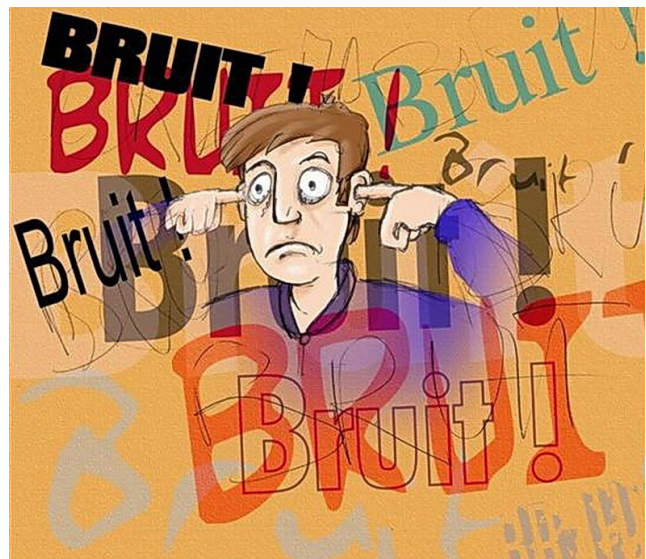
Rappel de l'arrêté préfectoral 08-2432 du 22 juillet 2008

Article 10 de la section 5 :

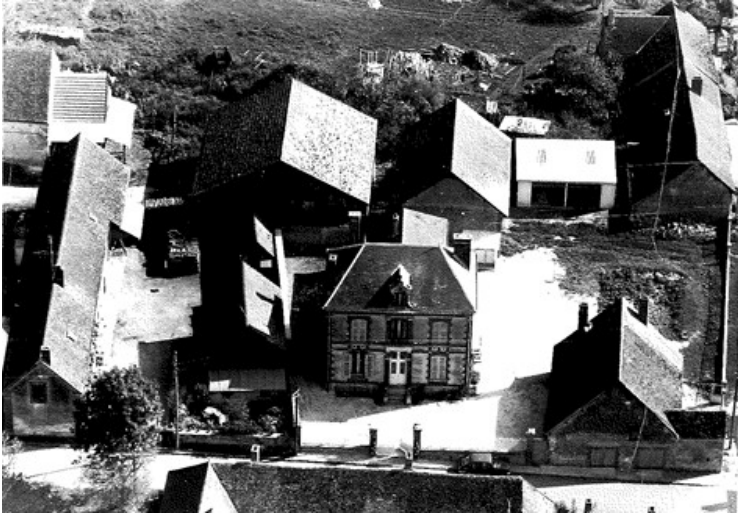
Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur gb, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00



## « Un peu d'histoire »



La Maison Commune aussi appelée la Mairie a été achetée en 1823 par Joaquin Burtel, Maire de la commune de l'époque. Cette maison était destinée à la gestion de la commune puis a fait office d'école communale.

En 1846, un projet de construction d'école émerge au sein de la municipalité. Ce n'est qu'en 1900, qu'une école mixte voit le jour avec la construction de la Mairie et du logement de l'instituteur.

Le terrain de l'école a été agrandi et aménagé en 1943, par l'acquisition d'une maison puis sa démolition sous le mandat de Camille Audinot.

Durant l'année scolaire 1886 / 1887, 44 élèves (28 garçons et 16 filles) étaient accueillis par Monsieur Paris Louis puis par Monsieur Huchard Émile. A l'époque la commune comptait 279 habitants.

Voici la liste des élèves :

### Les garçons



BAQUET Jules	PARIS Albert
BIGOT Gaston	PASQUIER Léon
BITTON Albert	PICASSE Albert
DUBOIS Fernand	PHILIPPON Edmond
GAUTHEY Louis	PHILIPPON Henri
GAUTHEY Romulus	REGNIER Albert
GUYON Benoni	REGNIER Émile
HUCHARD Paul	REGNIER Ernest
HUTIN Octave	ROBBE Jules
LAFFRE Henri	ROBBE Camille
LEMAIRE Georges	SAFFRE Émile
MARCHAL François	SERRE Émile
MARCHAL Henri	TIBY Désiré
MESNI Albert	SERRE Charles

### Les filles

DELAJON Mathilde	PICASSE Eugénie
DELAJON Maximilienne	REGNIER Berthe
FLOQUET Gabrielle	RENOYER Camille
FOIN Ernestine	ROBBE Angèle
GILLOT Gabrielle	ROBBE Bertille
JOUOT Marguerite	ROBBE Louise
JOUOT Mathilde	VAPERAU Maria
PICASSE Angéline	
SERRE Isabelle	





## Votre lessive naturelle

Mélanger 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude

Ajouter 200g de savon de Marseille râpé ou en paillettes

Ajouter 10 cl de vinaigre blanc

Mettre le tout dans 4 litres d'eau

Parfumer votre lessive de quelques gouttes d'huile essentielle de votre choix

Agitez bien le tout

Votre lessive est prête à l'utilisation

## Gâteau aux abricots et aux amandes

Préparation 15 min

Cuisson : 40 min

Ingrédients



2 pots  
de farine avec  
levure incorporée  
(sinon ajoutez  
deux cuillères à  
café de levure)



2 pots  
de sucre



7.5 g  
de sucre vanillé  
(ou quelques  
gouttes d'extrait  
de vanille)



1/2 pot  
d'huile végétale



125 g  
d'amandes effilées



1  
yaourt (le pot  
servant de  
mesure)



2  
oeufs



6  
abricots (à votre  
convenance  
coupés en moitiés,  
ou cubes)



1 - Remuez les ingrédients suivants : la farine, le sucre, les amandes (si elles sont en poudre sinon attendez d'obtenir un mélange homogène avant d'ajoutez celles en lamelles), les oeufs, l'huile végétale.

2 - Remuez énergiquement mais pas trop longuement sinon le gâteau risque de présenter des "tunnels" à l'intérieur.

3 - Beurrez un moule de 20 cm ou jusqu'à 24 cm de diamètre, de façon à ce que la pâte se dispose sur une bonne épaisseur et que le gâteau ne soit pas ridiculement plat.

4 - Vous pouvez alors ajoutez les demi abricots dans le fond du moule ou alors ajoutez-les une fois la préparation homogène et remuez délicatement.

5 - Versez la pâte dans le moule et cuisez jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré.

6 - Une fois cuit, laissez le gâteau dans le four et ajoutez une cuillère à soupe de miel fondu sur le dessus.

7 - Vous pouvez décorez à votre convenance de fruits confits ou de petites pépites de chocolat (évités le miel dans ce cas )

« Un peu de détente »



Trouve les 15 Différences !



Directeur de la publication : Philippe ETCHETO

Comité de rédaction : Pierrette TOMA, Martine ATTOUG, Dominique FOURNILLON, Corinne LEGER, Bruno BENETON, Marie LABEYE, Elisabeth MAIREL, Corinne MICALETTO

Impression et distribution par les soins de la municipalité de Vulaines

*Ne pas jeter sur la voie publique*